

CONTACT

www.mairie-labouexiere.fr



**BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION**

N° 90 - JUILLET 2010

Dossier

Wingrave
Hambrücken
La Bouëxière

Travaux

Rénovation
des routes
Pose de la
première pierre
à Maisonneuve

Social

Des nouveaux
chèques
spectacles !



**Villes et Villages
Fleuris**

Bulletin Communal d'Information n° 90

Directeur de publication :
Stéphane PIQUET

Rédactrice en chef :
Cécile BELLANGER

Secrétaire de rédaction :
Nathalie HAMELINE

Dépôt légal : JUILLET 2010

Rédaction, composition,
mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE

Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40



Date de dépôt des prochains articles :

le lundi 6 septembre 2010,
à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après
cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos
textes soit manuscrits, soit par
Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Sommaire

Vie municipale

■ L'essentiel des délibérations du conseil municipal.....	3
■ Urbanisme, travaux	7
■ Dossier jumelage.....	9
■ Personnel.....	12
■ Education-jeunesse.....	14
■ CCAS.....	15
■ Evènements.....	16

<i>Intercommunalité</i>	18
-------------------------------	----

<i>Environnement</i>	19
----------------------------	----

<i>Expression</i>	19
-------------------------	----

<i>Vie des entreprises</i>	25
----------------------------------	----

<i>Vie des écoles</i>	26
-----------------------------	----

<i>Vie des associations</i>	29
-----------------------------------	----



Des vacances festives pour tous

L'équipe municipale et intercommunale, ainsi que les différents services de la commune, vous ont concocté un été festif ; il y en a pour tous les âges, petits, jeunes et moins jeunes !

La fête a commencé dès le 3 juillet avec le cinéma en plein air

Dans une ambiance conviviale et sous le soleil, George Clooney nous a emmenés avec ses deux acolytes sur les bords du Mississippi. Chaises et pique-niques étaient de sortie ; les enfants ont pu profiter des stands animés par le point jeunes L'Escapade... et trembler face à l'ogre de la Saint Festin, le court métrage qui leur était destiné.

Des activités pour les jeunes...

Dans le cadre des activités proposées par l'ALSH, les jeunes de 6 à 12 ans sont partis début juillet sur deux mini-camps de deux jours et demi à la ferme de Chenedêt, près de Fougères. Au programme : canoë, équitation et découverte de l'environnement en nocturne. Les tout-petits, 3-5 ans, ont pu également monter à cheval lors d'une sortie d'une journée. Tout le mois de juillet, les activités du centre de loisirs se déclinent sur le thème «Cap sur le Bretagne» avec la découverte des légendes, traditions et jeux bretons. Les vendredis sont consacrés aux sorties au château de Fougères, au parc ornithologique de Bruz et en forêt de Brocéliande. Le point d'orgue de ce mois breton sera le 27 juillet, jour de la fête du centre.

L'ALSH sera par ailleurs ouvert du 16 août au 1^{er} septembre.

Les ados ne seront pas en reste ! L'espace jeunes L'Escapade organise un séjour à Saint Jean de Monts. C'est la fête assurée !

... les familles

Les familles peuvent découvrir le nouvel espace de parcours acrobatique de Mi-Forêt : si vous prenez les lignes de la Coccinelle, mises en place par la Communauté de communes du Pays de Liffré, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 5 euros. Et pour ceux qui veulent se baigner ou simplement bronzer, les lignes de la Coccinelle vous emmènent jusqu'à l'étang de Feins.

... et les aînés

Le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, va encore plus loin ! Du 20 au 23 septembre, il propose aux aînés de séjourner sur le site Centre de Nature d'Arzal. Dans un cadre magnifique, accompagné(e) des professionnels pour vous aider, venez découvrir les rives de la maison du sel à Guérande et le plaisir de se promener ensemble.

Des transports adaptés sur tout le territoire

Pour rendre visite à ses amis, faire ses courses ou bien découvrir la forêt de Rennes ou l'étang de Feins, la Communauté de communes a mis en place un service de transport, «des lignes de la Coccinelle», qui tourne sur toutes les communes du Pays de Liffré mais aussi d'Aubigné. Par ailleurs, un service à la carte adapté est opérationnel le vendredi pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis plusieurs mois nous préparons les vacances ! Nous sommes persuadés que vous saurez en profiter pleinement. A bientôt en septembre, tous en forme et reposés !

Votre maire
Stéphane Piquet

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux du 4 mai et du 8 juin 2010

Affaires générales

Location du logement situé au-dessus du bureau de poste

Ce logement de type 4, que la Poste n'utilise plus, sera proposé à la location pour un loyer mensuel de 590 €.

Vente des anciens logements de fonction des instituteurs

La préfecture a prononcé le 12 mars 2009 le déclassement de ces deux logements situés aux 9 bis et 9 ter, rue des Bruyères. La commune n'en n'ayant pas l'utilité, ils vont être vendus.

Ces maisons d'une surface habitable de 105 m² et 120 m² environ disposent de terrains individuels. Elles ont été construites en 1982 et ont été estimées à une valeur de 190 000 € par les services des domaines. Les agences immobilières sollicitées ont indiqué que ce prix paraissait beaucoup trop élevé au vu du marché actuel, d'autant que des travaux semblent nécessaires (notamment électricité, huisseries, décoration, pour un montant estimé de 30 000 €) et Maître Gatel a fait une estimation à 140 000 €. La vente de ces maisons a été confiée à l'étude de Maître Gatel et à trois agences immobilières au prix de 170 000 € chacune et la publicité nécessaire a été faite.

La vente de la maison sise 9 bis rue des Bruyères au prix de 135 000 € net vendeur est approuvée par 25 voix contre une. La vente de la maison sise 9 ter rue des Bruyères au prix de 142 000 € net vendeur, est approuvée à l'unanimité.

Les recettes de ces ventes viendront très majoritairement (de l'ordre de 95 %) et si possible intégralement en déduction des emprunts prévus au budget communal. Dernière minute : *les compromis de vente ont été signés.*

Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, les 12 personnes qui figureront sur la liste préparatoire au jury d'Assises ont été désignées, par tirage au sort sur les listes électorales de la commune.

Indemnité de gardiennage de l'église

Conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 12 février 2010, le montant de l'indemnité allouée à la paroisse pour le gardiennage de l'église est revalorisée de 0,79 %, soit 157,67 €.

Achat d'un terrain

Une voie piétonnière doit être aménagée entre le bourg et l'étang de Chevré. Pour la réalisation de la partie de voie comprise entre la plaine de jeux du lotissement de Maisonneuve et le pont Saint Martin, des conventions de passage ont été signées avec deux propriétaires.

Sur cet itinéraire se trouve également la parcelle cadastrée E 354, d'une superficie de 160 m², appartenant à M. et Mme Francis Gautier, qui préfèrent vendre à la commune ce terrain qui ne leur est d'aucune utilité. Le prix proposé est de 0,50 € le m².

Achat de la salle de convivialité du bâtiment intergénérationnel

La société Aiguillon réalise à proximité de la maison de retraite un bâtiment intergénérationnel qui comprendra une crèche (9 places qui pourra évoluer vers 20 à 22 places), des logements pour personnes âgées, handicapées et familles. Il est également prévu une salle de «convivialité» qui sera prioritairement mise à disposition des résidents et du CCAS pour des animations et des activités diverses. La commune acquerra cette salle d'une surface de 34,5 m² pour un montant de 46 916,40 € TTC en l'état de futur achèvement.

Vente de mobilier

Du mobilier qui n'est plus utilisé par les services de la commune sera proposé à la vente dans un premier temps aux associations de la commune, puis aux particuliers. *Cette vente a eu lieu les 18 et 19 juin, elle a rapporté une somme de 122 euros.*

Vente des «Guides des balades du Pays de Rennes»

Le Pays de Rennes a réalisé des guides présentant 42 circuits de randonnées familiales sur le territoire dont deux sur La Bouëxière. La commune les vendra au public au prix de 3 €.

L'essentiel des délibérations des conseils

Éducation – Jeunesse

Répartition des charges de fonctionnement du RASED

Les charges de fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2008 - 2009, d'un montant de 4054 €, sont réparties entre les communes desservies, à savoir Dourdain, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Liffré, Saint-Sulpice-la-Forêt et La Bouëxière (748 €), au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque commune.

Adoption du tarif de l'accueil périscolaire

Le tarif de l'accueil périscolaire est revalorisé de 5 centimes : 1,75 € la prestation matin ou soir, à partir du 5 juillet.

Adoption des tarifs du restaurant municipal

Les tarifs sont revalorisés de 1,5% (taux d'inflation de février 2009 à février 2010), ainsi que les seuils séparant les tranches 1 à 4. Les seuils séparant les tranches 4 à 6, déjà revalorisés au 1^{er} janvier, ne sont pas modifiés.

En cas de désistement pour la restauration après 9 h, le repas sera facturé, sauf cas de force majeure. Les tarifs adoptés, applicables au 5 juillet 2010, sont les suivants :

		Tarifs en €	Variation/T4
Tranche 1	QFM < ou = à 398 €	1,38	-60 %
Tranche 2	QFM < ou = à 565 €	2,07	-40 %
Tranche 3	QFM < ou = à 690 €	2,76	-20 %
Tranche 4	QFM < ou = à 900 €	3,45	0
Tranche 5	QFM < ou = à 1280 €	4,14	+20 %
Tranche 6	QFM > 1280 €	4,83	+40 %
Halte garderie		3,05	
Enfants hors cadre scolaire		5,08	
Personnel communal, enseignants		4,83	
Personnel extérieur, accompagnateurs		5,58	

Le quotient familial mensuel (QFM) est calculé comme les revenus imposables après abattement divisés par 12 et par le nombre de parts figurant sur la déclaration de revenus ; sans présentation des justificatifs, le tarif de la tranche 6 est appliqué.

Adoption des tarifs de l'accueil de loisirs

Depuis 2009, les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction du quotient familial, avec les mêmes tranches que pour le restaurant scolaire. Pour assurer la transition avec le mode de calcul précédent, le principe d'un rabais en cas de présence de plusieurs enfants d'une même famille a été conservé ; il convient de réduire progressivement ce rabais qui fait double emploi avec le mécanisme du quotient familial ; ainsi, le tarif «un enfant» n'est revalorisé que de 0,5 % tandis que le rabais pour la présence de 2 enfants ou plus, passe de 2,19 € à 2,00 €.

1) Tarifs à la journée

Tranche	1 enfant (€)	Variation / tarif T4	2 enfants présents ou +, par enfant (€)
1	6,97	-15 %	4,97
2	7,38	-10 %	5,38
3	7,79	-5 %	5,79
4	8,20	0	6,20
5	8,61	+5 %	6,61
6	9,02	+10 %	7,02

2) Tarifs à la demi-journée

Pour le mercredi hors vacances scolaires, les enfants peuvent être admis à la demi-journée. Dans ce cas, le tarif pour un enfant est de 75% du prix d'une journée et le rabais pour la présence de 2 enfants ou plus est de 1 €.

3) Tarifs des mini-camps

Ces tarifs, appliqués en sus du tarif journalier, sont revalorisés de 1,5% ; ils sont consultables en mairie.

4) Désistement

En cas de désistement tardif, les journées seront facturées 50 %, sauf motif médical ou cas de force majeure.

Ces tarifs entrent en vigueur le 5 juillet 2010.

Rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs

Revalorisation de 1,50 %, supérieure à l'augmentation du SMIC, à compter du 2 juillet 2010.

Vie municipale

municipaux du 4 mai et du 8 juin 2010

Urbanisme

Désignation des membres de la CCAPH

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, une Commission Communale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CCAPH) doit être créée. Elle sera un lieu de suivi et de gouvernance, d'observation, de compte-rendu et d'expertise. Elle doit être composée d'élus, de représentants d'associations, de techniciens et de quatre habitants de La Bouëxière (dont deux confrontés à une situation de handicap).

Le conseil municipal accepte pour cette commission la composition suivante :

- Stéphane Piquet, Maire,
- Aïcha Mostera et Olivier Guillotin, résidents des Courtils,
- Chrystel Cohuet, personnel de soins,
- Edith Hébert, habitante de la commune,
- Germain Catheline, intervenant technique de la Communauté de communes,
- Samuel Allain, responsable technique de la commune,
- Aline Guilbert, Gilbert Le Rousseau, Daniel Chantrel et Gérard Bécel, élus de la majorité,
- Germaine Lebon et Marie-France Jouault, élues titulaire et suppléante de l'opposition.

Prorogation de la convention SADIV

La convention avec la SADIV concernant la ZAC des Rochers, signée le 1er juin 2005, était prévue pour cinq ans. Compte tenu de la modification du plan de masse et de la réalisation d'une deuxième tranche de travaux visant à commercialiser de nouvelles parcelles pour s'adapter à de nouvelles contraintes réglementaires et conjoncturelles, cette convention est prorogée pour une durée de deux ans.

Evolutions du Plan Local d'Urbanisme

La commune a approuvé lors du conseil municipal du 16 janvier 2008 son Plan Local d'Urbanisme. Une première modification et six révisions ont été approuvées lors du conseil municipal du 1^{er} février 2010. Quelques évolutions complémentaires s'avèrent nécessaires.

a) Modification simplifiée n° 1

Un inventaire des bâtiments en pierre ou en terre comportant un intérêt architectural dans les zones

Nh a été effectué. Certaines bâtisses ont été omises, ce qui rend impossible leur restauration.

Le Code de l'Urbanisme permet une procédure de modification simplifiée pour corriger des erreurs matérielles : une telle procédure est lancée afin de répertorier les bâtiments oubliés. Le public pourra consulter le dossier et formuler des observations dans un registre d'enquête. Suite à cette procédure une délibération sera prise pour approuver cette modification.

b) Modification n° 2

Point n°1 : réalisation de piscines en zone Nh

Actuellement, le PLU ne permet pas de construire de piscines, couvertes ou non, en zone Nh ; il est proposé de procéder à une modification du PLU pour y remédier.

Point n° 2 : modification des documents d'orientation du PLU

Un projet d'aménagement d'un espace commercial est à l'étude sur la place de l'Europe. Le périmètre défini dans les orientations du PLU doit être précisé afin de permettre la réalisation de cet espace commercial.

c) Modification n° 3

Point n° 1 : modification du zonage dans le secteur de Bellevue

Suite aux études concernant l'aménagement de la zone de Bellevue, il est nécessaire d'étendre la zone d'habitat et de réduire la zone d'activités. Ces modifications demandent une modification du PLU : environ un hectare de terrain devra passer du zonage 1AUAb au zonage 1AUEb.

Point n° 2 : modification du zonage dans le secteur de Chevré

Afin de permettre l'utilisation du local à canoë à des fins touristiques, il est nécessaire de modifier la zone sur laquelle se trouve ce bâtiment de zone Nh en zone NL.

d) Modalités des modifications

Le code de l'urbanisme prévoit que la procédure de modification est utilisée si la modification envisagée :

- ne porte pas atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable,
- ne réduit pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ou une protection édictée en raison des risques de nuisance de qualité des sites des paysages ou des milieux naturels,
- ne comporte pas de grave risque de nuisance.

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux du 4 mai et du 8 juin 2010

Aucune concertation n'est prévue par les textes, ni de délibération de lancement de la procédure. Cependant, par volonté de transparence, la municipalité souhaite mener une concertation avec l'ensemble des habitants et propriétaires concernés. Une enquête publique sera donc engagée afin de recueillir l'avis des habitants de la commune et sera suivie d'une délibération d'approbation.

e) Révision simplifiée n°7

Les propriétaires de la carrière de Chevré ont sollicité la commune à propos d'une discordance entre le zonage inscrit au PLU pour l'exploitation de la carrière et son périmètre réel. Ils souhaitent donc qu'une modification du zonage et du règlement du PLU soit effectuée afin de les mettre en concordance avec ce périmètre.

f) Révision simplifiée n°8

La révision simplifiée n°6 du PLU a permis que les extensions des habitations et les bâtiments annexes sur les terrains bâtis soient autorisées, sans se rapprocher de la voie, dans les marges de recul préconisées par le Conseil général le long des voies départementales. Des demandes pour la construction de dépendances dans ces marges de recul ont été formulées. Afin de pouvoir y donner suite, il convient d'ajouter cette possibilité dans le PLU.

g) Modalités des révisions simplifiées

La procédure de révision simplifiée nécessite de procéder à une concertation dans les formes prévues à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme. A l'issue de cette concertation, le Maire en présente le bilan devant le conseil municipal qui en délibère. Les modalités de concertation sont les suivantes :

- Une réunion publique de concertation aura lieu avant l'ouverture de l'enquête publique. Elle a eu lieu mercredi 7 juillet.

- Une réunion d'associations avec les personnes publiques associées sera organisée avant l'enquête publique.

- Le dossier décrivant le projet et présentant ses conséquences : la modification du règlement envisagée sera mise à la disposition du public en mairie durant 30 jours et un registre permettra de recueillir les observations et suggestions diverses.

Intercommunalité

Vœu relatif au positionnement de la commune concernant la réforme territoriale

Le débat sur l'évolution des collectivités se focalise sur l'intégration ou non à Rennes Métropole. Ce débat perturbe notre fonctionnement, entraîne des interrogations fortes sur les problématiques de gouvernance et de niveau d'imposition pour nos habitants et entreprises et inquiète sur la pérennité des services et des projets intercommunaux. Plutôt qu'une intégration, une coopération accrue avec Rennes Métropole, sous la forme de Pôle Métropolitain, doit être envisagée. Le Conseil Municipal formule à l'unanimité le vœu suivant :

- Nous souhaitons que le conseil de communauté se positionne pour envisager favorablement l'exploration de la piste du Pôle Métropolitain prévu par la loi qui permettrait de concilier autonomie des communautés de communes dans leurs projets et cohérence en termes de transport et d'action économique.

Par ailleurs, l'ensemble des élus des cinq conseils municipaux de la communauté de communes ont adopté à l'unanimité un positionnement et un texte communs (ce vote a eu lieu le 29 juin à La Bouëxière). Le conseil communautaire a lui-même validé le texte le 1^{er} juillet. (Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces textes sur le site www.mairie-labouexiere.fr, « Actualités », « Réformeterritoriale »).

Révision simplifiée et modification du Plan Local d'Urbanisme Avis d'enquête publique

Il sera procédé sur le territoire de la commune de La Bouëxière à une enquête publique sur la révision simplifiée et la modification du PLU.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de La Bouëxière pendant 33 jours consécutifs du 12 juillet au 13 août 2010 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de 9h à 12h (sauf le lundi) et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusque 16h30), afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Monsieur Ravez, commissaire enquêteur, recevra en outre, personnellement, pendant 3 jours à la mairie les :

- Lundi 12 juillet de 14h à 17h30,
- Lundi 9 août de 14h à 17h30,
- Vendredi 13 août de 14h à 17h.

Vie municipale

Urbanisme/travaux

Lotissement de Maisonneuve

A ce jour, une trentaine de permis de construire a été accordée, permettant aux futurs propriétaires de signer les actes définitifs chez le notaire. Pour le reste des lots, les permis de construire sont en cours d'instruction dans les services de l'équipement. Nous devrions donc voir les travaux des premières maisons débuter

dans les prochaines semaines !

D'autre part, la construction du bâtiment intergénérationnel (Aiguillon) dans lequel sera implantée la micro-crèche a commencé début juin. La cérémonie de la « première pierre » s'est déroulée le 1^{er} juillet à 19h30 sur le terrain (cf rubrique « Evénements »).

Modernisation de la voirie 2010

La réalisation de ce marché de modernisation voirie 2010 a été attribuée à l'entreprise EURO-VIA de Bruz.

Le programme a démarré sur les chapeaux de roue avec le début des travaux le 21 juin, deux semaines après l'attribution du marché. Cette année, 120000 € seront investis pour aménager et rénover les voies avec quatre objectifs : réparer les voies les plus endommagées, améliorer la sécurité, l'accessibilité et le confort des usagers. Ces travaux permettent de maintenir la qualité du réseau routier communal qui s'est fortement dégradé à cause du gel cet hiver. Environ 100000 € seront affectés à des rénovations en enrobé à chaud. Le reste servira à la création d'un plateau pour sécuriser les abords du centre culturel Maisonneuve ainsi que le carrefour de la rue Jean-Marie Pavy avec la rue Eric Tabarly.

Liste des voies concernées :

Voie communale N° 10 : Réfection en enrobé depuis la départementale 528 jusqu'à l'entrée de « La Vigne », en passant par « Le Haut Champ ».

Voie communale N° 13 : Réfection en enrobé depuis la départementale 528 jusqu'à la fin du village de « La Fredeusais », en passant par « La Brosse ».

Voie communale N° 17 : Réfection en enrobé depuis la départementale 528 jusqu'au 2^e carrefour de « La Touche Ronde ».

Voie communale N° 116 : Réfection en enrobé depuis la départementale 27 jusqu'à l'entrée de « La Brémaudais ».

Voie communale N° 137 : Réfection en enrobé depuis la départementale 27 jusqu'à l'entrée de « La Ferranderie ».

Voie communale N° 119 : Réfection en enrobé depuis la départementale 95 jusqu'à la fin du village de « La Pagerie ».

Rue Jean-Marie Pavy : Plateau piétonnier au niveau du carrefour de la rue Eric Tabarly.

En septembre, une campagne d'entretien des routes « au point à temps automatique » sera également effectuée.



Travaux mairie

Les travaux ont repris sur le chantier de notre future mairie ; la démolition intérieure (cloisons et équipements) de l'ancienne mairie est terminée. Dans une recherche de nouvelles économies sur le montant total des travaux, nous avons demandé aux bureaux d'études d'examiner la réelle nécessité de procéder à la démolition des planchers existants.

En effet, ces travaux impliqueraient la dépose de la charpente existante afin de permettre la reconstruction de nouveaux planchers.

Il semble possible et suffisant de renforcer les dalles existantes par la pose de poutres (métalliques) et d'obtenir une solidité de l'ouvrage conforme aux normes réglementaires.

Entretien du stade

Fin mai, la société Ecosun a procédé à l'épandage d'un compost organique sur le stade André Blandin. Ce procédé qui permet de se

substituer à l'engrais chimique, sera désormais privilégié pour un coût équivalent (épandage compris).

Le syndicat des eaux rénove son réseau

Pour la distribution d'eau potable, La Bouëxière est membre du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg. Ce syndicat, qui regroupe 24 communes au Centre-Est de l'Ille-et-Vilaine, distribue chaque année plus de 3 millions de m³ d'eau.

Le syndicat est responsable de la qualité et de la fiabilité de la distribution d'eau. A ce titre, il entretient le réseau et le développe en fonction notamment de l'évolution démographique et des besoins des entreprises. Les gros travaux d'infrastructure du réseau sont gérés au travers de programmes pluriannuels d'investissements : c'est ainsi que le programme lancé en 2007 s'est achevé cet hiver avec un renforcement de canalisations entre le Dugeon et Ralion.

Pour le programme 2009-2011, une des plus importantes opérations concerne La Bouëxière,

avec le renouvellement d'une grande partie des canalisations principales du bourg. Dans un premier temps, en juin, les travaux se sont déroulés rue Paul Féval et sur la D27 jusqu'au Désert. Une deuxième phase, à partir de septembre, concernera les rues Jean-Marie Pavy, Théophile Rémond et de Vitré. Bien sûr, le syndicat et l'entreprise chargée des travaux s'efforceront de minimiser la gêne occasionnée aux usagers et à la circulation.

Grâce à ces travaux, fin 2010, la majeure partie du réseau principal du bourg aura été modernisée.

Mise à jour du cadastre

La mise à jour du cadastre est prise en charge par le Pôle Topographie et de Gestion Cadastrale 35. Depuis le mois de mai, M. Lephay explore donc notre commune dans le but de réactualiser ce document topographique dont les origines remontent à Napoléon.

Rappel historique : après les prémices d'arpentage du territoire au Moyen-Age, centré autour des châteaux et des abbayes, la véritable révolution et naissance du Cadastre vient de Napoléon en septembre 1807. Le coup d'envoi d'un plan à grande échelle de la France était donné.

Plus de 200 ans après, le plan cadastral numérique est un outil incontournable des collectivités, dans leur gestion du territoire. Il est un support essentiel des SIG (Système d'Information Géographique), sur lequel peuvent se superposer d'autres couches informatives : voirie, réseaux divers (électricité, gaz, etc), PLU, orthophotographies, etc.

Le plan cadastral, disponible sur internet (www.cadastre.gouv.fr) assure le reflet graphique du territoire avec son parcellaire, son bâti et ses détails topographiques. Tout public peut y accéder pour imprimer, entre autres, un extrait de plan d'un lieu choisi.



La mise à jour du plan cadastral, afin de suivre l'aménagement du territoire, consiste en un levé topographique des bâtiments récents ou omis (constructions neuves et additions de constructions), des détails topographiques (parkings, voiries, étangs, fumières, fosses, piscines, etc) et constatation des démolitions. Les bornes, murs, clôtures, fossés et talus sont les repères précieux des limites d'une propriété et garantissent la qualité du levé topographique, avant le report dans le plan informatisé.

Le géomètre effectue ses mesures grâce à différents outils : lasermètres, théodolites électroniques, GPS. Il effectue actuellement sa tournée prévue jusqu'à l'automne.

Dans le but d'optimiser ces travaux topographiques utiles à tous, la Mairie et le PTGC 35 remercient les propriétaires et occupants de lui permettre le libre accès aux parcelles.

Vie municipale



Dossier spécial : jumelage Wingrave-Hambrücken-La Bouëxière

Fin mai : sympathique regroupement de Bouëxiérais, encore ensommeillés, sur la place de l'Europe... pour un départ vers Wingrave. Début juin : accueil des Allemands d'Hambrücken ! Cette année, la municipalité et l'association La Bouëxière échanges ont fêté le 25^e anniversaire du jumelage avec la ville anglaise amie. Cet anniversaire est aussi celui d'une Europe qui se construit à une échelle humaine : des liens multiples se nouent entre les familles par delà les cultures et les langues !

Le jumelage, toute une histoire !


Dès la mise en route, les deux échanges ont trouvé des adeptes dont beaucoup sont restés fidèles jusqu'à nos jours. De nombreuses familles ont participé aux déplacements chez nos partenaires et ont aussi accueilli des invités allemands ou anglais.

Lors de visites touristiques communes et de soirées animées, des contacts se sont noués, des relations chaleureuses et conviviales entre les participants ont abouti à de vraies amitiés. Et c'est cette amitié, l'essence même d'un tel partenariat, qui a permis aux jumelages de perdurer depuis respectivement 17 et 25 années.

À l'initiative de l'association La Bouëxière échanges, des associations se sont engagées autour de projets au-delà des frontières : football, tennis, chorale, cyclisme, club d'échecs. Les pompiers ont également échangé avec leurs collègues outre-Rhin.

Aujourd'hui, de nouvelles familles avec de jeunes enfants prennent la relève afin de sensibiliser leurs enfants aux langues et cultures étrangères. Vous aussi, vous pouvez participer aux activités d'échanges, aux cours de langues. C'est vous qui devenez alors acteur de l'Europe...!

Cartes d'identité

HAMBRÜCKEN


Région :
Baden-Württemberg

District : Karlsruhe

Villes voisines :
Bruchsal, Karlsruhe, Mannheim, Heidelberg

Habitants : 5300

Surface : 1096,4 ha

Caractéristiques : terres riches situées dans la plaine du Rhin. Jadis cultures du houblon, aujourd'hui culture d'asperges. Jumelage officiel en 1993.

WINGRAVE


Région :
Buckinghamshire

District : Aylesbury Vale

Villes voisines : Aylesbury, Oxford, London

Habitants : 1600

Caractéristiques : la commune de Wingrave est un regroupement de Wingrave et Rowsham, petit village d'une centaine d'habitants. Jumelage officiel en 1985.

La Bouëxière échanges

Alain Cazenave :

Président, 02 99 04 49 21

Jacques Blais :

Vice-président pour l'Allemagne, 02 99 62 68 36

Isabelle Dédelot :

Vice-présidente pour l'Angleterre, 02 99 62 69 84

Renseignements et inscriptions au forum des associations : samedi 4 septembre 2010.

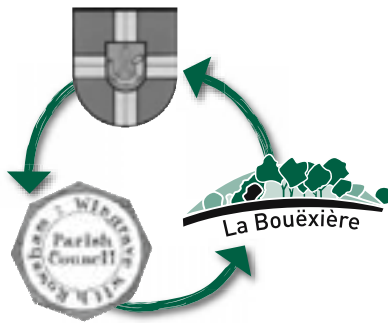
La Bouëxière échanges vous propose des cours de langues allemande et anglaise qui privilégient l'oral.

En anglais, deux niveaux de cours animés par Anita Roussel :

- Cours des « faux débutants » s'adressant à des personnes ayant déjà appris l'anglais mais qui sont restées longtemps sans pratiquer ou qui désirent revoir des bases.

- Cours de conversation pour des personnes pouvant déjà échanger en anglais.

En allemand, un cours pour les débutants, animé par Gisella Hauer. Selon la demande, un cours supplémentaire sera peut-être mis en place à la rentrée pour les « nouveaux débutants ».



Vie municipale

Dossier spécial : jumelage Wi

Départs et arrivées de car... pour des histoires d'amitié

En l'espace de trois semaines, une bonne vingtaine de familles bouëxiéraises ont pu passer de la langue anglaise à la langue allemande ! Retour sur le weekend de l'ascension festif à Wingrave et le séjour joyeux des Allemands dans notre commune.

Un banc français sur le gazon anglais !

La délégation représentant la municipalité était présente en nombre à Wingrave pour le 25^e anniversaire du jumelage. A cette occasion, la commune de La Bouëxière a offert un banc afin de sceller l'amitié entre les deux communes. Un calendrier réalisé par La Bouëxière échanges, allant de mai 2010 à mai 2011 date de la prochaine visite des correspondants anglais et illustré de photos du jumelage, a par ailleurs été offert à toutes les familles anglaises et françaises.

Lors d'un repas convivial, Stéphane Piquet a pu échanger sur le fonctionnement des systèmes administratifs avec le représentant de Wingrave, le responsable du canton et le speaker du Parlement (équivalent du président de l'Assemblée nationale en France). L'enjeu européen est pour tous un élément fort et les échanges participent à la connaissance des cultures de nos deux pays.

Lors de ce séjour, le fameux match de football entre les clubs de Wingrave et La Bouëxière s'est déroulé sous le soleil dans un esprit sportif et amical. Félicitations aux valeureux footballeurs de La Bouëxière qui ont gagné 2 à 1, et aux joueurs de Wingrave qui n'ont pas démerité ! La municipalité souhaite remercier chaleureusement tous les habitants et le comité de jumelage pour la qualité de leur accueil. Jürgen Buser, délégué aux Affaires européennes, et tous les membres du bureau de l'association de jumelage se préparent d'ores et déjà à les accueillir l'année prochaine.

Un parchemin allemand remis au maire français...



Du 3 au 6 juin, une quarantaine d'habitants d'Hambrücken sont venus visiter notre région dans le cadre du jumelage. La municipalité les a accueillis par un pot de bienvenue en présence des élus du conseil municipal des enfants.

Guidés par une dizaine d'accompagnateurs français, nos hôtes ont pu profiter du beau temps pour visiter le Cap Fréhel et Fort La Latte. Les beautés de la côte nord ont été particulièrement appréciées.

Lors du repas du samedi soir offert par La Bouëxière échanges, un «messenger de la mairie d'Hambrücken», habillé en costume d'époque, a remis un parchemin invitant la municipalité et tous les habitants de La Bouëxière à participer aux festivités des 850 ans de Hambrücken en mai 2011.

Merci à tous les Bouëxiéraises et Bouëxiérais pour la qualité de leur accueil et gageons que vous serez nombreux à être présents avec eux pour faire la fête en mai 2011 !



Vie municipale

Wingrave-Hambrücken-La Bouëxière

Ils témoignent !

Werner Grub, Hambrücken

«Ich arbeite aktiv an der Partnerschaft mit, weil ich immer wieder überrascht bin, wie gastfreundlich die Bretonen sind. Ferner bin ich jedes Mal überwältigt von der Vielfalt und Schönheit der historischen Sehenswürdigkeiten und der grandiosen Landschaften der Bretagne.»

«Je participe activement au jumelage car l'hospitalité des bretons n'a pas fini de me surprendre. De plus, à chaque fois, je suis époustoufflé par la richesse et la beauté des monuments historiques et des magnifiques paysages de la Bretagne.»

Luca Fairhurst, Wingrave

«Last weekend the French people came to stay. It was cool playing on the train with French kids and even their dad wanted to drive. I heard them say «maman» to their mummy. They thought our school uniforms were funny because they don't have any in France.»

«Le weekend dernier, les Français sont venus chez nous. C'était cool de jouer avec les enfants français sur le train, et même leur papa voulait le conduire. Je les ai entendus dire «maman» à leur mère. Ils trouvaient notre uniforme d'école rigolo car il n'y en a pas en France.»

Pierre Guidal, La Bouëxière

«L'échange sportif avec Wingrave au niveau du football séniors qui a repris il y a quelques années, nous permet pour certains de retrouver des joueurs que nous avons rencontrés il y a vingt ans lors des rencontres jeunes. Nous partageons des moments sympatiques sur et en dehors du terrain et il serait vraiment intéressant d'essayer de développer cet échange pour les catégories jeunes et peut être d'élargir avec d'autres catégories sportives. Enfin, il ne nous reste plus qu'à convaincre nos amis allemands de venir nous défier sur le terrain de football !»

Vanessa ausculte le système français

Vanessa Moritz, jeune allemande originaire d'Hambrücken, a suivi du 21 février au 21 mai un stage auprès des services administratifs de la commune. Etudiante à la Hochschule Kehl (Université des sciences administratives appliquées) qui forme les futurs cadres de l'administration publique, elle a pu comparer les collectivités française et allemande, tout en perfectionnant la maîtrise de notre langue. Vanessa a également travaillé sur le journal interne de la municipalité et l'inventaire du matériel informatique ; les mercredis, elle s'est jointe à l'équipe des animateurs de l'ALSH.

Ce stage est un pas supplémentaire dans le rapprochement des deux villes jumelées, La Bouëxière et Hambrücken. A quand un stagiaire français en Allemagne ?



Vie municipale

Personnel

Qui sont les animateurs qui prennent en charge vos enfants à l'ALSH et lors de l'accueil périscolaire ? Quelles sont leurs activités ? Gros plan sur ce personnel communal bien connu des parents.

Lydie Rolandin



Présente à l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) depuis 10 ans, elle est nommée directrice adjointe du centre en 2006, puis directrice titulaire du titre en 2009 (à l'occasion du départ en congé parental d'Elisabeth Volmerange). Titulaire du BAFD (Brevet aptitude fonction direction), elle coordonne et conçoit les activités proposées aux enfants en collaboration avec les animateurs et les partenaires (associations, maison de retraite, école de musique du Pays de Liffré), et assure le suivi de son équipe. Elle organise également les sorties (réservations, transport) tout au long de l'année et les camps d'été. Par ailleurs, Lydie propose aux groupes d'enfants (6-11 ans) dont elle s'occupe tous les mercredis et pendant les petites vacances, différentes animations : activités manuelles, «grands jeux», piscine, initiation au sport et jeux basés sur la connaissance.

Emilie Godard

Ses spécialités ? Des activités manuelles (sculpture, modelage) et jeux sportifs. Animatrice et titulaire du BAFD, elle va remplacer Solenn Lorenzo à l'ALSH pendant son congé maternité.



Solenn Lorenzo



Solenn est arrivée à La Bouëxière en novembre 2006 ; elle occupe le poste de directrice adjointe depuis 2009. En collaboration avec Lydie Rolandin, elle assure la gestion, l'organisation de l'ALSH, ainsi que l'animation pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Séverine Rouxel



Séverine accueille depuis 1994 les élèves de l'école élémentaire le matin, dans le coin détente de la bibliothèque. Le soir, elle participe à l'aide aux devoirs avec Lydie Rolandin. Tous les mercredis, elle encadre les petits de la maternelle ainsi que pendant les vacances scolaires (ALSH). Elle propose de nombreux jeux de motricité (ballons, parcours vélo), des activités manuelles (cartes postales, pâte à sel, fresques murales) et des grands jeux à thème, comme des jeux de piste ou chasses au trésor.

Vie municipale



Corinne Joseph et Dominique Pamiseux

Respectivement recrutées par la commune en 2001 et 1993, elles accueillent les petits de la maternelle, matin et soir. Le matin, elles proposent aux enfants des jeux calmes et

des chansons, tandis que le soir elles font goûter les enfants après l'école avant de leur proposer d'autres jeux, tels que des puzzles, legos, jeux de cartes, mémos. Elles font également le lien avec les enseignants ; elles sont le relais famille-école. Dominique, titulaire également du BAFD, est animatrice à l'ALSH pendant les petites va-

cances en élémentaire. De plus, elle assure le pointage de la restauration scolaire par saisie informatique tous les soirs.

Ludovic Chaudron

C'est le petit dernier et le seul homme de l'équipe ! Il intervient le mercredi et pendant les vacances depuis août 2009. Tout au long de l'année, il s'occupe des petits en leur proposant différentes activités (manuelles ou petits jeux). Lors des grandes vacances, il participe au mini-camp et encadre les 6-8 ans.

Tous ces animateurs, excepté Emilie, encadrent également les enfants sur le temps du midi. Cette part de leur travail sera développée dans un prochain Contact.



Bienvenue à Christèle, nouvelle secrétaire à la mairie

En mai, Christèle Boisramé a intégré les services administratifs municipaux. Vous la connaissez sûrement ! Elle vous accueille au secrétariat de la mairie et du CCAS.

Avant d'être recrutée par la municipalité, connaissiez-vous notre commune ?

Oui, j'ai grandi à Châteaubourg et avec ma famille, nous faisons le tour de l'étang de Chevré. C'était déjà un lieu de promenade apprécié !

La Bouëxière n'est pas votre première expérience professionnelle, quel est votre parcours ?

Après mon BTS comptabilité, j'ai travaillé pour une mutuelle pendant 5 ans, puis j'ai été embauchée pendant une dizaine d'années comme secrétaire, à La Ville-es-Nonais près de Saint-Malo. Il s'agit d'une petite commune de 1025 habitants et j'avais un poste très polyvalent qui comprenait l'accueil du public et les formalités administratives qui y sont liées, ainsi que des dossiers d'urbanisme. Nous étions deux agents municipaux à la mairie, sous la direction

du maire. Rien à voir avec la taille et les services d'une commune comme La Bouëxière !

En quoi consiste votre travail à la mairie ?

J'occupe un poste à plein temps avec deux « casquettes » différentes : tous les matins et tous les jeudis toute la journée, je me consacre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je reçois des Bouëxiérais et les aide à monter des dossiers APA ou pour l'obtention d'un logement social. J'assure également le secrétariat et la comptabilité du CCAS, en lien avec Aline Guilbert, l'adjointe déléguée aux Affaires sociales.

Le reste du temps, c'est-à-dire, tous les après-midis (sauf le jeudi), je m'occupe de la facturation des services périscolaires et j'assure l'accueil de la mairie. C'est un autre temps d'échange avec la population que j'apprécie beaucoup.



VIE MUNICIPALE

Vie municipale

Jeunesse

Des nouvelles du CME

Le conseil municipal des enfants a été installé le 1^{er} avril et depuis, nos jeunes conseillers se sont rencontrés plusieurs fois et n'ont pas perdu leur temps ! Ils ont défini des projets et travaillé sur la communication de leur assemblée. Retour sur les différents conseils.

Cybercommune

Heures d'ouverture de la cybercommune pour juillet et août 2010

Lundi	Fermé
Mardi	16h30 – 18h30
Mercredi	14h – 17h
Jeudi	14h – 18h30
Vendredi	14h – 18h30
Samedi	14h – 17h

La cybercommune sera fermée les samedi 10 et mardi 13 juillet ainsi que du mardi 3 au lundi 20 août inclus.

Les ateliers de cet été à la cybercommune :

• Mercredi 21 juillet 10h30-11h30
Fais ta BD (6-12 ans)
1 € (adhérents) 2 € (non adhérents)
inscription obligatoire

• Mercredi 28 juillet 10h30-11h
Tout pour les toup'tys (2-3 ans avec leurs parents)
0,5 € (adhérents) 1 € (non adhérents)
Inscription obligatoire

• Samedi 24 juillet 10h-12h
Créer un diaporama et l'envoyer à ses amis par mail (adultes)
2 € (adhérents) 4 € (non adhérents)
Inscription obligatoire

• Samedi 31 juillet 10h-12h
Imprimer ses photos avec Picasa (adultes)
2 € (adhérents) 4 € (non adhérents) – inscription obligatoire

Conseil municipal du 4 mai

Chaque élu a pu proposer les projets qu'il souhaitait mettre en place durant le mandat. Ils sont classés ci-dessous en fonction du nombre de voix exprimées :

Projets	Voix
Créer le journal du CME	18
Organiser un ramassage des déchets un samedi par mois	6
Créer des pistes cyclables	4
Organiser une récolte de jouets pour pouvoir les donner aux enfants qui n'en n'ont pas	3
Abaisser les trottoirs	3
Agrandir les portes des magasins pour les fauteuils roulants	3
Mettre des poubelles pour les crottes de chiens	2
Organiser des promenades à vélo	2
Installer des lampadaires aux abribus	1
Faire des actions pour que les gens se déplacent moins avec leur voiture (éco mobilité)	1
Installer des poubelles dans les rues	1
Organiser des rencontres sportives ou des jeux entre les écoles de la commune	1
Faire un terrain de Skate et de rollers	1



Certains de ces projets ne seront pas réalisables par le CME mais seront proposés au conseil municipal des adultes. Les jeunes élus ont par ailleurs travaillé sur leur logo. Différentes versions ont été soumises au vote. Finalement c'est un dessin «très nature et ensoleillé» qui a fait l'unanimité ; un graphiste l'a stylisé (cf ci-dessus) pour qu'il soit lisible à l'impression. Un porteur (porté lors des cérémonies officielles) a également été choisi. Les enfants ont pu arborer leur nouvel insigne lors de la commémoration du 8 mai.

Conseil du 1^{er} juin

Monsieur Roger Busnel a reçu de M. le Maire un diplôme d'ancien combattant. Accompagné de son ami, M. Auguste Danrée, ils ont raconté leur vécu durant la guerre 1939-1945. Ce fut l'occasion d'un échange très intéressant pour tous et peut-être trop court pour certains.

Conseil du 29 juin

Les conseillers ont développé leur stratégie communication ! Lors de cette séance, ils ont pu découvrir leur tout nouveau logo et avancer sur leur projet de création de journal. Cette nouvelle publication municipale paraîtra une fois par trimestre.

Sortie du 5 juillet

C'était une de leurs propositions : ramasser les déchets sur un lieu public ! Le site de Chevry a été choisi et ce sont donc une dizaine d'enfants qui, sacs en main, ont récupéré les débris autour de l'étang. Ce fut également l'occasion d'écouter les explications d'un spécialiste sur la jussie. Une belle sortie pour clore ces quatre premiers mois de mandat !

Dispositif «Argent de poche» : c'est parti !

Lors du vote du budget, les élus ont décidé d'allouer 1800 € au dispositif «Argent de poche». Il s'agit de proposer aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, une première expérience professionnelle, en effectuant différentes tâches pour la commune. Pas moins de 32 candidatures sont parvenues en Mairie, et après avoir étudié les dossiers, 29 jeunes ont été retenus pour le mois de juillet.

Une réunion d'information a eu lieu le lundi 14 juin à 19h. A cette occasion, Mme Annie-France Turpin-Chevalier, adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse, a précisé les points essentiels de ce dispositif qui concerne notamment la sécurité, le respect et l'engagement mutuel.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale : pour l'accès aux loisirs et à la culture pour tous

Lors de son conseil d'administration du 14 juin, les membres du CCAS ont voté à l'unanimité trois mesures dont l'objectif est de développer l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

Les chèques sport-culture

Mis en place en septembre 2009, ils sont reconduits cette année. Ainsi, si :

- votre enfant a droit à l'Allocation Rentrée Scolaire,
- vous percevez le RSA, l'ASS, l'AAH, l'API (fournir une copie de la notification de droits),
- vous avez un revenu mensuel inférieur ou égal à 908 € par mois (fournir un duplicata de l'avis d'imposition),
- votre couple dispose d'un revenu mensuel cumulé inférieur ou égal à 1362 € par mois (fournir un duplicata d'avis d'imposition), vous pouvez bénéficier d'une remise immédiate de 15 € sur votre inscription à une association sportive ou culturelle bouëxièraise. Pour cela, il suffit de vous présenter dès le 27 août au secrétariat du CCAS (mairie) pour vous procurer un chèque sport-culture que vous remettrez lors de votre adhésion à l'association que vous aurez choisie pour vous ou votre enfant. Une permanence aura également lieu lors du Forum des associations, le 4 septembre.

Les chèques spectacle

Il s'agit d'un nouveau dispositif mis en place pour la saison culturelle municipale 2010-2011, le CCAS souhaite effectivement favoriser l'accès aux spectacles en levant le frein financier. C'est pourquoi, les personnes qui entrent dans les critères de revenus synthétisés dans le tableau ci-dessous, paieront 1 € l'accès au spectacle ou 5 € lorsqu'il s'agit d'un spectacle avec repas.

Bénéficiaires	Revenus
Personnes seules	908 €
Famille monoparentale, 1 enfant de - de 14 ans	1181 €
Famille monoparentale, 1 enfant de + de 14 ans	1362 €
Couple sans enfant	1362 €
Couple avec un enfant de - de 14 ans ..	1635 €
Couple avec un enfant de + de 14 ans ..	1817 €
Couple avec deux enfants de - de 14 ans ...	1907 €
Couple avec deux enfants dont un de - de 14 ans	2089 €
Couple deux enfants de + de 14 ans	2271 €



Les situations familiales qui ne sont pas intégrées dans ce tableau, pourront être présentées au conseil d'administration du CCAS sur sollicitation de Mme Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales. Au moment de la rédaction de l'article, les modalités pratiques de la vente des tickets n'ont pas été validées par le trésor public. Une information sera donc distribuée en septembre avec le programme culturel. Vous pourrez alors venir chercher ces nouveaux chèques !

L'aide au transport

Cet été, la Communauté de Communes du Pays de Liffré a instauré sur son territoire des transports, quatre jours par semaine. «Les lignes de la Coccinelle» circulent ainsi depuis le début du mois de juillet à travers les communes de l'intercommunalité, et même au-delà... Elles desservent différents sites de loisirs : piscine de Liffré, parc acrobatique de la Mi-Forêt, base nautique de Feins, au tarif de 1 € le trajet. Le vendredi, un transport sur réservation, est prioritairement destiné aux personnes à mobilité réduite. Au départ de leur domicile, il leur permet d'effectuer un aller retour à Liffré dans la matinée. Coût du service : 2 € le trajet. Le CCAS a décidé de prendre à sa charge 50% du prix du ticket pour le vendredi et ainsi de redescendre le prix pour l'utilisateur à 1 €. Des tickets sont remis sur simple demande à la mairie et dans le car, aux personnes pour lesquelles la station debout est difficile, aux personnes détentrices d'une carte d'invalidité et aux femmes enceintes.

L'aide à la mobilité, le chèque culture sport, le chèque spectacle : trois mesures qui viennent en appui de la politique municipale pour permettre à chacun de trouver une qualité de vie dans notre commune.



Vie municipale

Événements

Fête de la musique : rock et Bouëxiérais à l'honneur

Samedi 12 juin, La Bouëxière a fêté la musique en avant-première. Co-organisée par l'association Art&Co et la municipalité, la fête a rassemblé 2000 spectateurs, des points de restauration diversifiés et une quinzaine de groupes, dont «Les bidonneuses» qui ont épaté la foule ! Un grand merci également à l'école de musique du Pays de Liffré et à tous les musiciens qui ont animé le bourg.



Festival Vagabondages&Cie sous le soleil !



Cette année, notre commune a participé pour la première fois au festival servonnais Vagabondages&Cie, ce fut un succès ! Deux familles bouëxiérais ont respectivement accueilli, sous un soleil resplendissant, Caroline Thomas, chanteuse française, et le groupe Tarafon. Bonne humeur et plaisir partagé de la musique étaient au rendez-vous.

Jeunes sapeurs pompiers

La Bouëxière accueille les JSP du département.

Gérés par l'UDSP (Union départementale des sapeurs pompiers) une bonne centaine de jeunes volontaires, garçons et filles âgés, de 12 à 18 ans, ont été accueillis au sein du centre de secours de notre commune. Cette journée de cohésion, entre les diverses sections de JSP (onze sur le département), leur a permis de se rencontrer et de mettre en oeuvre leurs connaissances sur les six ateliers mis en place. Sur le centre de secours et les installations sportives de la commune, revêtus de leur uniforme et de leur casque orangé, ils ont avec beaucoup d'entrain, partagé leur passion. Ces jeunes vivent une expérience unique, où civisme et solidarité ne sont pas de vains mots. Au cours de leur formation, ils apprennent les gestes qui sauvent, s'initient aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrent les véhicules spé-

cialisés et pratiquent un ou plusieurs sports. Un petit pot clôturait cette journée, permettant aux élus de féliciter tous les participants ainsi que les sapeurs pompiers qui se dévouent pour assurer cette formation si enrichissante.



Vie municipale

Événements

Les Logis du Verger, pose de la première pierre

Jeudi 1^{er} juillet, M. le Maire et les élus, M. Loïg Chesnais-Girard, Président de la communauté de communes, M. Clément Théaudin, Vice-Président du Conseil général, et M. Jean-Louis Tournerie, Président du Conseil général, ont posé la première pierre des Logis

du Verger, le bâtiment intergénérationnel qui comprendra 22 logements en location (dont 11 adaptés aux personnes à mobilité réduite, une crèche et une salle de convivialité). Inauguration de cet équipement situé dans la ZAC Maisonneuve : dans 18 mois.



Cinéma plein air

Samedi 3 juillet, le temps mitigé du matin a laissé la place à une belle soirée ensoleillée. Environ 250 personnes sont venues s'installer sur la pelouse Maisonneuve pour pique-niquer et profiter des stands mis en place par le Point Jeunes L'Escapade pour les enfants. Le court-métrage pour les enfants a fait trembler...les adultes. George Clooney a emmené le public dans la noirceur du sud des Etats-Unis au début du siècle.

00h30 : l'écran blanc sest dégonflé pour être rangé dans sa caisse. Rendez-vous : l'année prochaine pour un autre spectacle gratuit !



Cérémonie du 8 mai



La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a rassemblé un large public, dont les jeunes élus du Conseil municipal des enfants. M. André Louazel, M. Albert Padoul et M. Roger Busnel se sont vu remettre par le Maire le diplôme d'honneur des anciens combattants. Pierre Coire, président des Anciens Combattants, a remis la médaille du mérite UNC argent à Messieurs Joseph Gautier, Léon Montigné, Joseph Delaunay et la médaille du mérite UNC bronze à M. Marcel Pitois.

Calendrier

Mardi 13 juillet :
21 h : départ de la fanfare à la maison de retraite
22h30 : retraite aux flambeaux au départ de Maisonneuve
23h30 : tir du feu
Minuit : bal

Dimanche 18 juillet
Braderie
De 9 h à 19 h
Centre bourg
Village des artisans et commerçants

Samedi 4 septembre
Forum des associations
De 14h à 18h,
salle de sports

Poème

Braderie annuelle
Dans mon petit village au
parterre fleuri.
Placeurs et déballeurs,
dès l'aube sont à l'ouvrage.
Car cette journée spéciale
est un jour de braderie.
Attirant chaque année une
foule sauvage.
Avide de chiner parmi les
vieilleries.
Et toutes les merveilles
venues du fond des âges.
A qui ils donneront
une nouvelle vie.

Michel Prudo

Intercommunalité

Sensations fortes à Mi-Forêt

Depuis quelques semaines, l'effervescence règne sur le site de Mi-Forêt : un parc acrobatique vient d'ouvrir ses portes !

Ce nouveau lieu de loisirs pour tous en Forêt de Rennes permet de conjuguer la découverte de ce milieu naturel préservé et les sensations d'un parcours dans les arbres.

Xavier Trotin, le concepteur, constructeur et animateur du futur parcours, a déjà à son actif plusieurs projets de ce type dont celui du Parc des Grands Chênes dans la forêt domaniale de Villecartier. Ce parcours dont la réputation n'est plus à faire, est l'un des plus grands de France avec plus de 210 stations proposées aux aventuriers. Tout comme pour le Parc des Grands Chênes, M. Trotin propose à Mi-Forêt un parcours de qualité avec une prestation de plus de quatre heures sur ce site de pleine nature. C'est donc tout naturellement que la Communauté de communes du Pays de Liffré, l'ONF et la ville de Liffré ont contractualisé autour de ce projet qui participe à la redynamisation du site historique de Mi-Forêt et au développement d'une offre touristique respectueuse de notre territoire. 80 stations sont d'ores et déjà accessibles sur le principe d'une gradation de la difficulté par couleur. A terme, ce sont près de 230 stations qui seront installées sur

le site. Passionné et attentif au respect de l'environnement, Xavier Trotin n'utilise que des systèmes qui n'endommagent pas les arbres pour la fixation de ses éléments. Au sol, la nature est restée «sauvage» et seuls les surveillants peuvent évoluer, la visite pour le public se faisant dans les airs !

Tarifs et renseignements :

- 15 € quel que soit l'âge
- Pour les groupes de plus de 30 personnes : 13 € par personne
- Pour les centres de loisirs et clubs des jeunes de la Communauté de communes du Pays de Liffré : 7,50 € par enfant
- Réduction de 5 € sur présentation du ticket de transport des «Lignes de la Coccinelle» pour les particuliers
- Les enfants doivent être âgés d'au moins 10 ans et mesurer plus de 1,40 m.

www.lamiforet.fr

Les lignes de la Coccinelle

Dans le prolongement de l'expérimentation transport 2009 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Liffré, les élus ont souhaité, pour 2010, travailler à une extension du service...



Cet été, du 1^{er} juillet au 27 août, le minibus «Les lignes de la Coccinelle» circule 4 jours par semaine, du mardi au vendredi. Les lignes mises en place offrent une réponse aux différentes attentes des habitants du territoire. En cette période estivale, certains souhaitent accéder à des espaces de loisirs. Les lignes du mardi et jeudi offrent ces possibilités puisque le minibus «Les lignes de la Coccinelle» peut aussi vous conduire à la piscine, au parc de la Mi-Forêt, à l'étang de Feins (base nautique de la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné).

L'année dernière, le service proposé permettait uniquement de rejoindre Liffré et les lignes de bus vers Rennes. Cette année, les correspondances avec le réseau Illenoo permettent, entre autres aux habitants de Dourdain, de se rendre à Rennes en transport en commun. Par ailleurs, la configuration des lignes permet aux habitants de circuler à travers les cinq communes

du territoire. Enfin, les personnes en situation de handicap ou, plus largement, les personnes à mobilité réduite, se voient améliorer l'accès au service : un véhicule adapté circule le vendredi matin sur réservation (cf article page 15).

«Les lignes de la Coccinelle», transport de la communauté de Communes du Pays de Liffré, sillonnent nos routes pour vous offrir un meilleur service.

Retrouvez les horaires sur le site :

www.pays-liffre.fr

Nouvelles coordonnées CIAS

28, avenue François Mitterrand 35340 Liffré (l'entrée se fait par la cour).

Tél. 02 99 68 31 49

(Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Tél. 02 99 68 43 03

(CIAS et Service Animation)

Fax : 02 99 68 67 01

Prévention des déchets au SICTOM des forêts

Le SICTOM a signé en décembre 2009 une convention avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) portant sur l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des déchets. Dans ce cadre, en 2010, le SICTOM doit établir un diagnostic avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, habitants...). Un programme d'actions sera établi pour les quatre années suivantes afin d'atteindre un des objectifs du Grenelle : la réduction de 7% des déchets d'ici 2014 soit 40kg de moins par habitant du SICTOM. Il existe des actions nationales comme la suppression des sacs de caisse, le «stop pub», le compostage ou la consommation de l'eau du robinet, mais nous avons aussi des particularités locales et nous pouvons proposer des actions spécifiques au territoire du SICTOM (conférences, actions de sensibilisation, promotion du réemploi et de la réutilisation des objets jetés en bon état...).



Pour toute personne intéressée par la démarche, il est possible de contacter Stéphanie Féraud, coordinatrice du programme au 02 99 55 44 97

ou sictom-des-forets@wanadoo.fr

Condensé de l'article que vous pouvez consulter sur le site internet de la commune de La Bouëxière : www.mairie-labouexiere.fr

Expression

Bonjour à toutes et à tous,

Jusqu'à présent, nous nous sommes efforcés dans cette page de l'opposition de vous rendre compte de nos interventions en conseil municipal et de vous rapporter les faits nécessitant débat. Nous transmettons nos articles à la date demandée. Nous constatons à l'image du dernier article de la majorité intitulé «ça suffit» que celle-ci répond aussitôt. Cette réponse immédiate va l'encontre d'une expression libre. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas publier d'article pour montrer notre désapprobation.

Nous profitons de ce moment privilégié pour vous souhaiter de bonnes vacances.

A. Cazenave, Marie-France Jouault ; Jean-François Bagot, G. Lebon ; G. Sauton

Vie des entreprises

Pan Tilt Lighting... sous les sunlights !

C'est tout au bout d'un chemin, éloigné du centre-bourg, que la société d'éclairage Pan Tilt Lighting a élu domicile, au lieu-dit La Fontenelle. Dans un grand hangar, caisses noires de matériel lumière, projecteurs, câbles, rampes de spots... sont stockés et entretenus en vue d'une location ou d'une création sur un concert ou un autre événement. Après des étapes à Cherbourg, Rennes et Saint-Aubin d'Aubigné, Gérard Germis, jeune directeur de cette société de prestation en éclairage scénique et artistique, a choisi de s'installer dans notre commune : « Je suis éclairagiste de formation ; entre 2004 et 2006, j'ai suivi une spécialisation « lumière » dans une école nantaise qui prépare aux techniques du spectacle. En 2005, j'ai créé, avec un collègue, une association qui proposait des créations lumière. Nous avons investi progressivement dans du matériel, puis nous avons créé notre SARL en 2008. »

Aujourd'hui, Pan Tilt Lighting assure la régie de tout type d'événements (concerts, festivals, spectacles, théâtre, conférences, expositions) et la création de plans de feu, ainsi que l'accueil d'éclairagistes. Outre un parc de projecteurs traditionnels, la société possède un parc



LED permettant des consommations électriques moindres.

Alors cet été, levez les yeux au-dessus des musiciens ; les éclairages seront peut-être estampillés Pan Tilt Lighting, comme lors de la dernière fête de la musique, le 12 juin dernier, dans notre commune.

Contact :

Pan Tilt Lighting, La Fontenelle,
35340 La Bouëxière

Tel. : 06 64 28 40 48

Mail : contact@pantiltlighting.com/site

internet: www.pantiltlighting.com



Cher(e) lecteur(trice), vous avez la parole...

Nous vous invitons à nous faire part de vos réflexions sur la vie communale, que ce soit sous forme de questions, de remarques ou de suggestions. Dans un des bulletins suivants, vous pourrez y lire une réponse formulée par vos élus.

Mode d'emploi :

inscrivez vos questions, remarques, suggestions sur papier libre, mentionnez vos noms prénoms et adresse et déposez-le à l'accueil de la mairie, dans la boîte à lettres, ou sur le site **internet** www.mairie-la-bouexiere.fr

Remarques : il ne sera pas répondu :

- à tout sujet ayant un caractère personnel ou polémique
- à tout courrier non signé (cependant il ne sera pas mentionné le nom de l'auteur de la question dans la réponse).



Vie des écoles

École Charles Jillon

Classe de petite section : notre sortie à la ferme

Le 3 juin dernier, nous sommes allés visiter la ferme pédagogique du «Moulin du Bois» à Chartres-de-Bretagne. Nous avons commencé la matinée par un délicieux goûter : gâteaux faits maison, chocolat ou lait. Ensuite, nous avons découvert les animaux de la ferme :

vaches, veaux, lapins, chèvres... et la basse-cour. Nous avons pu observer un veau de quelques jours. Paulette nous a fait toucher et caresser les animaux. Après cette visite, nous sommes revenus à La Bouëxière pour un pique-nique attendu avec impatience!

Stage de danse

Depuis la fin des vacances de Pâques, tous les élèves de l'école maternelle participent à un stage de danse. Aurélie Dugué, professeure diplômée d'Etat vient à l'école tous les jeudis matins pour faire partager son art aux enfants. En musique, les petits comme les grands, apprennent à s'exprimer avec leur corps. Le stage, entièrement financé par la CAEP, est très apprécié de tous. Un petit spectacle a lieu lors de la fête de l'école dimanche 20 juin pour présenter le travail effectué aux parents.



La visite à l'école d'autrefois de Bothoa le 15 mars des CP et CP/CE1

On a pris le car à huit heures et demie, on a mis une heure et demie. Après on a fait de la marche à pied, 2 kilomètres et demi. On est arrivé à l'école. Nous avons vu un maître avec une blouse grise qui s'appelait Cédric. Il nous a dit : «Mettez-vous en rang avec deux colonnes». Ensuite nous sommes rentrés en classe : les CP et CE1 séparés, nous sommes passés à la leçon de morale. C'était : «L'enfant qui gaspille est une lourde charge pour sa famille». Ensuite les CP ont travaillé sur le son «ou» et les CE1 sur la lettre «r». Après on est allé manger. Le premier coup de règle sur le bureau, nous devons nous mettre debout avec notre manteau dans les mains, le deuxième coup on devait se mettre en rang, il y avait quatre rangs et le troisième coup, il faisait partir les rangs un par un. Nous avons

mangé de la soupe et pour ceux qui avaient fini leur soupe, ils avaient le droit à un morceau de pain avec du beurre. Nous sommes rentrés dans la cour. Nous avons joué avec la roue : il fallait un bâton pour jouer avec. Après nous sommes allés dans la maison de la maîtresse qui avait commencé l'école. Dans la maison il y avait cinq pièces : il y avait neuf objets à trouver qui n'étaient pas de l'époque. Dans la chambre de sa fille, il y avait un intrus, dans sa chambre, il y en avait deux, dans la chambre des parents, deux intrus et dans la salle et la cuisine aussi. Après on a vu les photos de classe : les garçons avaient des culottes courtes (c'était obligatoire) et les filles des robes»

Léonie, élève

Vie des écoles

École Charles Jillon

Classe de CE1 : journée sportive à Mézières-sur-Couesnon



d'une grande leçon de courage mais aussi de prise de responsabilité. Chacun a dû apprendre à donner sa confiance pour monter en tout sérénité. L'après midi, le soleil a pointé le bout de son nez et nous avons pu faire du tir à l'arc en extérieur. Les enfants ont été impressionnés par la taille des arcs. Nous avons appris les techniques pour se placer, positionner sa flèche et bander son arc.

Là encore, les consignes de sécurité étaient très importantes, pour que personne ne se blesse. Ce fut une belle journée chargée en émotion et pleine de découvertes.

Mardi 11 mai 2010, les élèves de la classe de CE1, se sont rendus à la base de plein air de Mézières sur Couesnon, pour une grande journée sportive. Au programme : escalade et tir à l'arc. Comme le soleil n'était pas au rendez-vous le matin, nous n'avons pu escalader les rochers de la vallée du Couesnon. Nous sommes donc allés à la salle de Saint-Jean-sur-Couesnon, qui est équipée d'un mur d'escalade. Même si nous n'étions pas en extérieur, les enfants ont pu pratiquer l'activité sans problème. Nous avons appris les règles de sécurité. Chacun, à tour de rôle, a été grimpeur et assureur. Il s'agissait là



Classe de CE1 : activité judo

Après une longue période de piscine sur un semestre, les CE1 ont suivi un cycle de judo tout au long de ce troisième trimestre. L'activité est encadrée par Eric Lebreton, professeur de judo, à la section judo de L'Espérance La Bouëxière. L'activité est relayée en classe par de la production écrite. Il s'agit non seulement de pratiquer un sport, mais également de travailler sur le code moral du judo. En effet, beau-

coup de règles dans cette discipline sont transférables à la vie quotidienne de nos petits élèves. Elles permettent de mieux comprendre et accepter les règles de vie d'une école. Depuis plusieurs années maintenant, l'école travaille en partenariat avec la section judo de L'Espérance La Bouëxière. C'est un échange très enrichissant tant pour les élèves que pour les enseignants.

Inscriptions à l'école maternelle

Pour l'école maternelle :

Les parents des enfants nés en 2007 sont invités à prendre contact avec la directrice de l'école maternelle pour prendre rendez-vous avec elle en vue d'une inscription.

Tél. 02 99 04 45 28

Pour l'école élémentaire :

Inscriptions sur rendez-vous à partir du lundi 23 août.

Mme Gnuva. Tél. 02 99 62 62 98.



Sortie scolaire à Kerguehenec.

Vie des écoles

Ecole St Joseph

GS-CP-CE1 : rencontre orientation UGSEL

Lors de ce dernier trimestre, les enfants du cycle 2 ont participé à une rencontre sportive sur le thème de l'orientation en forêt de Liffré. Cela a été aussi l'occasion de rencontrer des écoles du secteur (Liffré, Acigné et Ercé-près-Liffré) et de

se confronter les uns aux autres lors d'épreuves sportives et de questionnaires sur la vie de la forêt. Malgré une météo maussade, tous ont apprécié cette sortie et attendent la rentrée pour pouvoir réitérer l'expérience.

CP au CM1 : sortie scolaire à Kerguehenec

Lundi 3 mai, nous, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1, sommes allés au domaine de Kerguehenec dans le Morbihan. C'est un parc de sculptures et un centre d'art contemporain qui s'étend sur 175 hectares. Il a été créé en 1986 et il réunit plus d'une vingtaine d'artistes. Il y avait un magnifique château avec un bassin et un étang sur lequel on voyait deux sculptures. Le parc était immense avec plein d'arbres différents : des hêtres, des séquoias, des palmiers... Nous avons suivi l'animatrice à travers le parc : en nous rapprochant de l'étang, nous avons vu une petite maison. C'est l'œuvre d'un artiste islandais qui l'a intitulée «Second house», la

première étant construite en Islande. En faisant le tour de la maison, à travers les fenêtres, on a vu que les murs étaient tapissés et qu'il y avait deux cadres. A l'intérieur, il y avait une météorite suspendue au plafond par des fils. C'était surprenant ! Nous avons vu d'autres sculptures dispersées dans le parc durant toute la matinée. Après le repas, nous avons fait un relais tous ensemble. Il y avait de l'ambiance ! L'après-midi, nous avons visité des expositions d'œuvres contemporaines. Nous avons passé une excellente journée !

Extrait du texte réalisé collectivement par les CE2/CM1.

CM2 : voyage scolaire en Angleterre

Les élèves de CM2 ont passé un très agréable séjour à Cheltenham fin avril 2010. Ils ont visité la région et ses magnifiques cathédrales, ainsi que l'usine Cadbury à Birmingham. Ils ont également partagé la journée des élèves d'une école de Churchdown. Les élèves y viennent en uniforme. Ils apprennent le français et cela nous a permis d'échanger avec eux tout en s'entraînant à parler chacun dans la langue de l'autre. D'autres échanges sont prévus avec cette école dans les années à venir.



Inscriptions pour la prochaine rentrée

Les inscriptions pour la prochaine rentrée 2010-2011 sont ouvertes (possibilité de rentrée en cours d'année pour les élèves de TPS ou PS en maternelle). Prendre rendez vous auprès du chef d'établissement, Madame Livier-Mabille, en téléphonant au 02 99 62 63 09 (Merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, si besoin) ou par courriel à l'adresse suivante : eco35.st-joseph.la-bouexiere@eco.ecbretagne.org.

Vie des associations

On « s’amusique » chez « Gribouill’notes » !

A l’atelier d’éveil musical, nous étions une bonne petite équipe motivée chaque mercredi matin. Nous avons chanté, enregistré, suivi le tempo, dessiné des sons, fait vibrer la couronne de cymbalettes, gratouillé le guiro....

Enfin bref, nous sommes de vrais artistes, et ce ne sont pas les parents qui vous diront le contraire puisqu’ils écoutent avec beaucoup d’intérêt le CD que nous avons concocté tout au long de l’année.

La chorale en tournée générale ! Slovaquie, Israël, Algérie, Irlande du Nord, Mexique et Dourdain. Finalement nous avons posé nos sacs à dos mi-juin pour un repas de fin d’année bien mérité.



Bonnes vacances !

Théâtre : des histoires inattendues

C’est devant une salle comble et enthousiaste que la troupe « Passage à l’acte » a présenté des histoires inattendues vendredi 11 juin à la salle André Blot.

Les plus jeunes ont présenté une « Princesse capricieuse » qui voulait absolument un diadème en bulles d’eau. Ce groupe a de nouveau joué ce conte chinois devant les résidents de la maison de retraite et les enfants du centre de loisirs le mercredi 30 juin. Une histoire de jalousie dans un Cabaret haut en couleur avec de beaux numéros de danse, de magie, de chants, de voyance, texte intégral-

lement inventé par les adolescents et écrit puis mis en scène par Christelle Canut, de la compagnie Petite Machinerie. Enfin, le groupe des adultes a joué des extraits de Palace de Jean-Michel Ribes, colporté des brèves de comptoir ou encore énoncé de beaux poèmes, le tout dans un drôle de Palace... mis en scène par William Voisin de la compagnie Petite Machinerie : « ça c’est la classe, ça c’est palace ! » Par ailleurs, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, et encore bravo aux comédiens !



L’association Ulysse 89 expose ses travaux annuels

L’association Ulysse 89 a exposé les travaux annuels de ses ateliers les 12 et 13 juin à Maisonneuve. L’atelier adultes (animé par Nicole Lescuyer) exposait des peintures à l’huile sur les thèmes des jeux de couleurs, paysages de neige, musique, danse, nature morte, bord de mer... L’atelier arts plastiques (composé de jeunes de 6 à 17 ans et animé par Chantal Kaeding) proposait diverses réalisations,

notamment sur le thème de la musique, fil rouge de l’année. L’invitée d’honneur, Dorothée Cornuau, photographe amateur, proposait au public des photos du Vietnam et également quelques photos de notre région. Les ateliers se tiennent le mercredi après-midi dans une salle rue des Genêts. Pour tous renseignements, contacter Nicole Lescuyer au 02 99 62 64 36.



Vie des associations



Buxeria Histoire Archéologie

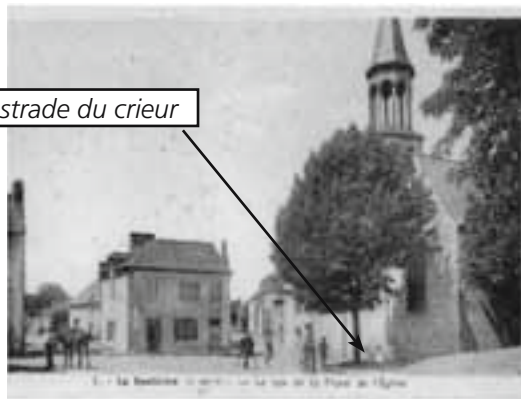
L'association Buxeria Histoire Archéologie poursuit la visite guidée de l'église. Dans ce Contact, on y apprend qu'au 19^e siècle, le village vibrait au son des cloches et de la voix du crieur !

Après avoir été bénies, les trois cloches ont été ajustées dans le clocher appareillé en pierres (chambre des sons) pour annoncer de nombreux événements : l'angélus d'une façon régulière (matin, midi et soir), les offices religieux (pour les baptêmes et mariages à toute volée, et pour les décès, le glas). Le tocsin était utilisé pour mobiliser la population à l'occasion d'un incendie, d'accidents, déclaration de guerre. C'est le bedeau qui était chargé de cette tâche ; aujourd'hui les cloches, ainsi que l'horloge, sont électriques.

Le dimanche, après la seconde messe, le crieur, placé sur une estrade (appelée «tomb») de quatre marches de dalles, à l'extérieur du côté sud de l'église, relayait à haute voix les informations du maire : publications préfectorales,

code rural, annonces légales, fêtes, ventes mobilières, et aussi les avis à la population. C'est M. L. Hamont il y a cinquante ans qui exerçait encore le métier (si événement gravissime, il se déplaçait avec un clairon dans toutes les rues du bourg). Ces informations orales, données par les cloches ou le crieur, sont aujourd'hui remplacées par le Contact, le bulletin municipal, et le Flash.

En 1872, un petit marché est créé. Près de la sacristie, il existait un puits ; en 1890, une pompe en fonte y est installée. Les habitants du bourg s'y approvisionnaient en eau potable. En 1894, la pompe à bras à incendie est enfin acquise avec les tuyaux et de nombreux seaux en toile. En 1896, un lavoir est aménagé près d'une source à la côte Saint Martin. L'adduction d'eau courante à partir de 1963 met fin à l'usage de la pompe. A cet endroit actuellement existe la cabine téléphonique britannique. Histoire à suivre dans un prochain Contact.



Les Olympiades des maisons de retraite

Les troisièmes Olympiades des maisons de retraite d'Ille-et-Vilaine se sont déroulées le mercredi 19 mai à Châteaugiron.



Onze établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes se sont affrontés,

dont La Bouëxière. Les résidents ont été en compétition autour de cinq activités : le jeu de quilles, le panier de basket, le jeu des anneaux, le jeu de palets et le chamboule tout. Les objectifs de cette rencontre étaient : la cohésion

entre les établissements, des liens entre les résidents et l'extérieur, des activités adaptées aux capacités des résidents en renforçant l'image de soi. La maison de retraite de La Bouëxière était représentée par Mme Chalmel, Mme Boixel, Mme Busson, Mme Lecoq et Mme Servasier qui se sont classées à la sixième place. L'équipe de Corps-Nuds, gagnante cette année organisera les Olympiades en 2011.

Et peut être que ces jeux auront-ils lieu en 2012 dans notre commune ?

Vie des associations

Co-Compostage : clôture du projet Véolia

Pour fêter leur victoire, les associations engagées dans la lutte contre le projet Véolia à La Bouëxière, ont organisé un dernier rassemblement auquel elles ont invité la population et les élus.

Dans un premier temps, malgré un temps maussade, une cinquantaine de randonneurs se sont rendus sur le site de la Blandinière pour apprécier ce paysage qui longe la Voie Romaine où, quels que soient le jour ou l'heure, vous y faites de sympathiques rencontres. De retour à la salle André Blot, les participants, dont les rangs n'ont cessé de s'accroître, ont pu écouter un bref historique du combat mené pendant les années 2008 et 2009, combat qui se termine par l'expiration du délai de trois ans accordé par la préfecture à Véolia, puis la modification du PLU voté par le conseil municipal. La zone est maintenant classée en zone de loisirs. Des remerciements bien mérités ont été adressés à toute la population et plus particulièrement à ceux qui ont œuvré au cœur du combat. M. le Maire, Stéphane Piquet, a également remercié les associations pour le travail de qualité qu'elles ont accompli ainsi que tous les habitants impliqués dans ce dossier. M. Clément Théaudin, Vice-président du Conseil général et Conseiller général du canton de Liffré, a rappelé combien



il est important que les populations se prennent en charge et se mobilisent lorsque des projets archaïques sont imposés sans aucune information. Un verre de l'amitié, suivi d'un pique-nique où les discussions et les échanges se sont déroulés en toute simplicité, a réuni jusqu'à 200 personnes.

Ensemble, les participants ont savouré leur victoire.

Le collectif des associations :
Bouëx'Air Pur Riverains et Alentours,
La Bouëxière Environnement,
Collectif Citoyen (rectificatif de l'adresse mail :
collectifcitoyen@labouexiere.fr)
La Randonnée Pédestre

La Gaule Romaine : concours de pêche

En vue du concours, un lâcher de truites avait été effectué la veille par les pêcheurs de l'association. C'est par une matinée ensoleillée que les enfants de l'école de pêche se sont adonnés à leur passion. Parmi la dizaine de moniteurs bénévoles, Marco, Laurent, Christophe, Marcel et Claude encadraient, comme d'ailleurs chaque mercredi et samedi après midi, cette manifestation de plein air. C'est au total une trentaine de truites arc-en-ciel qui ont été leurrées par les jeunes pêcheurs à l'étang de Chevré.

Classement :

- 1^{er} Gaëtan Souhy (6 truites),
- 2^e Romain Benard (5 truites),
- 3^e Bastian Rubion (5^e truites),
- 4^e Mickael Marqué (3 truites),

- 5^e Hugues Vaïty (3 truites),
- 6^e Ludovic Vaillant (2 truites).

A l'issue du concours tous les enfants présents sont repartis avec coupes, gilets, boîtes, lignes et cannes à pêche.





Vie des associations

P'tits castors news

La caserne des pompiers de La Bouëxière nous a ouvert ses portes le lundi 7 juin. Les enfants ont découvert de l'intérieur, la magie des camions de pompiers, la sirène de la caserne et celle du véhicule. Pour les adultes, la visite tout aussi intéressante : nos guides étaient M. Monnerie et M. Bacon, nous ont présenté leur «hobby passion», et ont répondu à toutes nos questions ! Cette visite fera peut être naître des vocations chez nos petits castors, garçons et filles... Pour le métier, comme pour l'uniforme !

L'espace jeux : propre comme un sou neuf ! Le samedi 12 juin, nous étions six sur place pour nettoyer les recoins du local et astiquer jouets jeux, livres... Certaines, qui ne pouvaient être présentes ont emmené d'autres objets chez elles. Bravo et merci à toutes les participantes ! N'oublions pas que l'espace jeux est une association et qu'elle fonctionne grâce à l'effort et au soutien de chacun.

La kermesse des P'tits castors a eu lieu le ven-

dredi 18 juin, à partir de 18h. Au programme, parcours de motricité, pêche à la ligne, chamboule tout, atelier maquillage... Une exposition de photos, retraçant l'année, était organisée, ce fut l'occasion pour tous, de se rappeler tous ces petits moments partagés, et d'en emmener un souvenir à la maison.

L'exposition des créations des enfants des P'tits castors et des résidents de la maison de retraite ainsi que des photos de ces rencontres, a eu lieu le samedi 26 juin de 10h à 12h. L'exposition était ouverte à tous, parents, assistantes maternelles, familles, curieux, amateurs d'arts...

Nous remercions Katel de nous avoir accompagnés quelque temps et sommes ravis de retrouver Sabrina.

L'espace jeux est ouvert pendant les vacances, le lundi de 9h15 à 11h45 et le vendredi de 15h30 à 18h. Sauf du 19 juillet au 8 août, ainsi que la semaine du 23 au 27 août. Bonnes vacances à tous !

De beaux projets chez Doudou et Compagnie !

Q. Cher Nounours, dans notre dernier article, vous nous annonciez de grands changements à la halte-garderie Doudou et Compagnie. Alors, où en êtes-vous ?

Nounours : Eh bien, cela prend nettement tournure ! L'implantation du logiciel s'est faite avec succès, et cela change tout au niveau de la gestion et de l'administration. Et le projet concernant une nouvelle organisation interne avance bien lui aussi.

Q. Une nouvelle organisation interne ?

Nounours : Oui... Nous travaillons à un projet, dont le but est de supprimer les permanences des parents...

Q. Supprimer les permanences ? Cela veut dire que l'implication des parents serait beaucoup plus légère ?

Nounours : Effectivement ! L'idée est que les parents pourraient toujours venir à la halte avec leur enfant s'ils le souhaitent, mais ils n'y seraient plus tenus. Ils auraient juste à se répartir quelques tâches simples (les courses, la distribution des tracts aux commerçants, l'organisation



de spectacles...), pour continuer à donner à la structure son côté vivant et convivial, au service des familles.

Q. Et à partir de quand cela sera-t-il mis en œuvre ?

Nounours : Normalement, en janvier prochain ! Un dossier est en cours d'élaboration, qui sera déposé à la CAF courant septembre. Nous devrions avoir la réponse définitive avant la fin de l'année, pour une mise en route dès début 2011.

Q. Janvier, c'est demain...

Nounours : oui, cela va venir très vite, et c'est tant mieux !

Q. Et les Petits, qui sont le moteur même de tous ces projets, vont-ils toujours aussi bien ?

Nounours : Bien sûr ! Après avoir eu leur fête de la musique en compagnie de Marie-Claire, ils ont terminé l'année en beauté en allant visiter une ferme. Ils se sont émerveillés devant les animaux qu'ils ont pu approcher... On les sent heureux à la halte. Leurs sourires font plaisir à voir. Alors, venez donc les rejoindre !